

## Revue de la presse du 06/08/2013

### ➤ Drapor s'allie aux britanniques au Mali

Drapor/Satram, cette société spécialisée dans le dragage et la réalisation des jetées et des quais portuaires, vient de parapher une convention avec le gouvernement du Mali, dans le cadre d'un groupement d'entreprises internationales, notamment britanniques. Il s'agit d'un marché dont le montant s'élève à 130 millions de dollars (plus d'un milliard de DH), visant la réalisation de plusieurs projets d'infrastructures.

• *L'Economiste* •

### ➤ Maroc-Sénégal : Renforcement de l'axe rabat-Dakar

Le voyage officiel effectué au Maroc, du 25 au 27 juillet, par le président sénégalais, Macky Sall, a réuni tous les ingrédients pour renforcer des liens déjà forts entre les deux pays africains. Cinq mois à peine après le séjour du roi Mohammed VI à Dakar, le président sénégalais Macky Sall vient de conclure un déplacement de quatre jours du 25 au 27 juillet. Il a notamment abouti à la signature de sept accords bilatéraux. Notons que plusieurs entreprises et institutions marocaines ont déjà un pied à Dakar, certaines ayant pignon sur rue tels que les banques BMCE Bank et Attijariwafabank. D'autres instances comme Banque Populaire, la compagnie aérienne Royal Air Maroc, les groupes immobiliers Addoha, Ammor et Chaabi sont bien implantés et travaillent conjointement entre les deux pays.

• *La Voix Du Centre* •

### ➤ Mot du Chef du Service économique de l'Ambassade de France

Presque 30 ans après la sortie du Maroc de l'OUA, la tenue à Marrakech fin mai de l'AG de la Banque africaine de développement est un nouveau jalon du rapprochement avec le reste du continent. Deux événements « marocains » y ont été organisés en marge: une présentation de Casa Finance City (signataire d'un accord de coopération avec Paris Europlace lors de la visite d'Etat), et un séminaire sur le secteur des engrais, organisé par l'OCP. Ces événements sont à rapprocher des initiatives marocaines vers l'Afrique : visites régulières de Mohammed VI, expansion des entreprises publiques (Maroc Télécom, RAM, ONEE, OCP,...) et des banques, transformation de l'aéroport de Casablanca en hub régional (22 destinations desservies), lancement par Maroc Export de 5 Caravanes de l'export.

• *Conjoncture* •

### ➤ 250 ex-employés d'Air Afrique indemnisés pour un montant total de 700 millions de FCFA

Grâce à un Fonds social mis en place en 2005, d'un montant total de 700 millions de FCfa, 250 ex-travailleurs en situation très précaire de la défunte compagnie Air Afrique, liquidée en avril 2002, ont été indemnisés. La cérémonie de remise des chèques à cette catégorie d'ex-agents de cette compagnie s'est déroulée en présence du ministre de l'Equipement, des Infrastructures et des Transports, Thierno Alassane Sall et des responsables du secteur des transports aériens et des leaders syndicaux.

• *Le Populaire* • *Walfadjri Quotidien* •

## ➤ La RAM

Le trafic aérien entre le Maroc et la Mauritanie devrait connaître une perturbation durant les jours du Aïd Al Fitr, et ce, à cause la crise déclenchée suite à la décision des autorités de l'aviation civile mauritanienne de réduire de 7 à 5 fréquences hebdomadaires les vols opérés par la RAM sur l'axe Casablanca-Nouakchott.

• *Al Ahdad Al Maghribia* •

## ➤ Ouarzazate souffre de son enclavement

La ville d'Ouarzazate souffre actuellement d'un enclavement et de difficultés d'accès à cause de l'insuffisance de dessertes aériennes qui plombe également son essor économique. Lors d'une récente cérémonie officielle tenue dans la capitale du cinéma marocain, le président du Conseil municipal de Ouarzazate, Abderrahmane Drissi, s'est même permis d'interpeller en public le ministre du Tourisme, Lahcen Haddad, pour lui rappeler l'ampleur du problème. Drissi a surtout insisté sur l'enclavement de la région et appelé à une plus forte «implication de Royal Air Maroc (RAM) afin d'ouvrir plus de lignes vers Ouarzazate.

• *Les Inspirations Eco* •

## ➤ Binter Canarias lance de nouvelles connexions entre Las Palmas et des villes marocaines

La compagnie Binter Canarias lance de nouvelles connexions hebdomadaires entre Las Palmas, Casablanca et Marrakech, Agadir et Laâyoune.

• *Nesma* •

## ➤ Une décision audacieuse: SM le Roi retire la grâce accordée au pédophile espagnol

Le Souverain a également donné Ses Hautes instructions au ministre de la justice à l'effet d'examiner avec son homologue espagnol les suites à donner au retrait de cette grâce.

• *Al Akhbar* •

## ➤ Le gouvernement Benkirane attend l'entrée du RNI au gouvernement pour trancher sur les grandes lignes de la loi de finances

Des sources bien informées indiquent que le parti de Salaheddine Mezouar a fait des orientations du programme gouvernemental et des mesures opérationnelles de la loi de Finances les sujets prioritaires lors des négociations avec le chef du gouvernement.

• *Al Massae* •

## ➤ Mezouar : "notre mission ne consiste pas à remanier le gouvernement"

Dans une déclaration à la presse, le président du RNI, Salaheddine Mezouar, a souligné que le parti "n'est pas une roue de secours et ne sera pas un complément de la majorité gouvernementale", précisant que le RNI possède sa propre personnalité, ses propres programmes, ses propres perspectives et ses propres convictions. "Ce sont ces choix qui détermineront les concertations du parti avec le chef du gouvernement", a-t-il affirmé.

• *Assabah* •

## ➤ Les vacances au Parlement ? Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera pour demain !

La clôture de la session parlementaire du printemps a été reportée à une date inconnue, afin de pouvoir assister à la séance des questions orales du 5 août en attendant la clôture de la session qui devrait initialement avoir lieu le 12 de ce mois. En cause, le changement soudain de position du MP lors du vote en commission pour la proposition d'amendement de règlement intérieur présentée par le PJD et le PPS, et préalablement agréée par le MP et l'Istiqlal, qui sème le trouble chez les députés disant ne plus savoir « qui va voter avec la majorité et qui va voter avec l'opposition », explique l'un d'eux. Rappelons que la nouvelle Constitution a fixé la durée d'une session parlementaire à 4 mois.

• *Le20heures.ma* •